

Publié le 31 mars 2011

## Nanterre : Un écoquartier chauffé aux eaux usées

C'est une première en France. Les 650 logements de l'écoquartier de la Zac Centre Sainte-Geneviève, dont les premiers habitants arriveront en juin, seront chauffés a minima à 53 % grâce à la récupération de la chaleur des eaux usées et à la géothermie.



C'est un réseau de chaleur innovant qui est actuellement installé dans la Zac Centre Sainte-Geneviève de Nanterre. Le dispositif sera en effet alimenté par la récupération de l'énergie des eaux usées de la commune. « Une première en France », selon Cofely et la Lyonnaise des Eaux, chargés de concevoir, réaliser et exploiter l'installation de production et de distribution de chaleur de l'écoquartier. A l'origine du projet : la [Semna](#) (Société d'économie mixte d'aménagement et de gestion de la ville de Nanterre), aménageur de l'écoquartier, qui a joué un rôle de conseil auprès de la collectivité et a réalisé toutes les études en amont pour apprécier la faisabilité et l'intérêt économique du réseau. « Grâce à la pose d'échangeurs thermiques sur le réseau d'assainissement, la chaleur des eaux usées sera récupérée et valorisée », explique Hélène Clédât-Vagne, directrice générale de la Semna. Ce procédé permettra de fournir aux 650 logements de l'écoquartier Boule/Sainte-Geneviève plus de 50 % de chaleur provenant d'énergies locales et renouvelables, à la fois pour le réseau de chauffage mais aussi pour celui d'eau chaude sanitaire.

### **13 500 tonnes de CO2 en moins**

« Cette opération s'inscrit dans le cadre du Plan Climat Territorial (PCT) lancé par Nanterre en février 2007, précise Hélène Clédât-Vagne. Elle est en cohérence avec la volonté de la ville de développer les énergies renouvelables et d'utiliser les dernières technologies pour limiter la consommation énergétique des logements ». Tous les bâtiments de l'écoquartier doivent ainsi respecter un cahier des charges strict, avec, par exemple, pour ceux qui seront construits à partir de 2011, une mise aux normes BBC (Bâtiment basse consommation) obligatoire.

Par rapport à une solution gaz, le bouquet énergétique proposé par la Semna évitera l'émission de 13 500 tonnes de CO2. Ce réseau, alimenté par des énergies renouvelables, permettra également aux abonnés de bénéficier d'une TVA à taux réduit (5,5 %). Les travaux, qui ont démarré au second semestre 2010, ont débouché le 18 mars sur l'inauguration de la pose d'un échangeur thermique pour une mise en service du réseau de chaleur prévue fin mai.